

TGIRT-EIBJ Matagami

UA 86-52, 86-64 et 86-65

Procès-verbal de la

HUITIÈME RENCONTRE

Tenue le 31 août 2017, à la salle de conférence du GREIBJ à Matagami



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 14 NOVEMBRE 2017

TGIRT-EIBJ MATAGAMI

HUITIÈME RENCONTRE

DATE : Le 31 août 2017
HEURE : 10 h 17
LIEU : Salle de conférence
 du GREIBJ, à Matagami

PRÉSENCES
 ARÈS, Michel
 BOURQUE, Patrick
 BERNARD, Yan
 BLACKSMITH, Steven
 DANIEL, Cliche
 GUAY, Félix
 FILLION, Julie
 FILION, Martin
 FORGET, Mylène
 SIMARD, Anabelle
 FORTIN, Isabelle
 DALLAIRE, Sophie (Tél.)
 LEVASSEUR, Dave
 TREMBLAY, Jean-François
 MORASSE, Johanne

ORGANISME
 Foresterie Waswanipi
 Forex
 Matériaux Blanchet
 Développement économique Waswanipi
 Synergie Matagami
 Norbord
 PF Résolu
 PFNL
 Matériaux Blanchet
 Scierie Landrienne
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

**OBSERVATEURS
 INVITÉS**

ANIMATRICE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 31 août à 10 h 17.	Sur proposition de M. Martin Filion, dûment appuyée par M ^{me} Anabelle Simard, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 17, le 31 août 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 31 août 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Trois sujets sont ajoutés au Point 9, soient le Chemin H et I de l'UA 86-65, Usine de granule Synergie Matagami, nouveau membre PFNL	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Julie Fillion, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juin 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal du 15 juin 2017.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M Yan Bernard, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu.
4. Suivi de la rencontre du 15 juin 2017	Un suivi des VOIC de la TGIRT-EIBJ Matagami est passé en revue par les membres. L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » est présentement traité en comité de travail au MFFP. Pour la valeur « Gestion du réseau routier » et l'objectif « Optimisation du réseau routier forestier », les membres ont tenu une première rencontre du comité technique chemin le 10 août 2017 afin	Une présentation sera faite à une prochaine rencontre sur les essais présentement en cours dans l'UA 85-51 sur la paludification. Une rencontre des comités techniques chemin des TGIRT-EIBJ aura lieu le 15 septembre 2017 pour discuter des enjeux chemins proposés par le GTC-

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>d'établir dans un premier temps les besoins des utilisateurs relativement aux voies d'accès des UA 86-52, 86-64 et 86-65.</p> <p>En ce qui a trait à la valeur « Population d'originaux » et l'objectif « Maintenir ou augmenter la population d'originaux », le MFFP doit produire une stratégie en vertu du Chapitre 3 de la Paix des Braves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - De façon similaire, la valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères » font présentement l'objet d'un processus d'analyse des plans et de validation des frayères entre le MFFP, la DGFA et le GTC Waswanipi. - Concernant les préoccupations économiques : « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ », sont prises en compte tout au long du processus de production des PAFIT. <p>Pour la valeur « Population de caribou forestier » et l'objectif « conservation du caribou », le MFFP observe présentement le respect des stratégies d'aménagement de l'habitat en place (approche de précaution 2013 et son plan et son addenda pour la harde Detour). La mise en œuvre du plan d'action gouvernemental est amorcée et des analyses techniques sont en cours.</p> <p>La valeur « Population de martres et de petits gibiers » et l'objectif « Conservation des populations de martres et de petits gibiers » seront traités de façon similaire aux VO « Original » et « Poisson ».</p> <p>La valeur « Maintien de la qualité de l'eau » et l'objectif « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » nécessitent un travail de cartographie. Bien que le RNI prend en compte ce sujet, ce sujet sera traité aux prochaines rencontres du GTC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout comme les valeurs économiques, les préoccupations « Mise en valeur du peuplier » et « Maintien des approvisionnements en tremble » ainsi que les objectifs « Accès au plein potentiel de toutes les UA de la TGIRT-EIBJ Matagami », « Récupération des volumes en sénescence », « Maximiser les volumes de tremble récoltables en été » et « PAFI-O ajusté aux besoins des usines » ne seront pas transposés en VO, mais simplement partager avec les membres. 	<p>GNC qui sont les même pour toutes les tables.</p> <p>Le GTC présentera à une prochaine rencontre le résultat du travail d'identification des zones où la planification des aménagements forestiers sera faite en fonction de « Maintenir ou augmenter la population d'originaux ».</p> <p>Les travaux de validation des frayères entre le MFFP, la DGFA et le GTC Waswanipi seront terminés avant mars 2018.</p> <p>En continu</p> <p>La TGIRT-EIBJ Matagami sera consultée sur le plan de conservation du caribou lorsqu'il sera produit.</p> <p>Le GTC présentera à une prochaine rencontre le résultat du travail d'identification des zones où la planification des aménagements forestiers sera faite en fonction de « Maintenir ou augmenter la population de martres et de petits gibiers ».</p> <p>Le GTC présentera à une prochaine rencontre le résultat du travail d'identification des zones où la planification des aménagements forestiers sera faite en fonction de « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières ».</p> <p>En continu</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>M^{me} Anabelle Simard propose d'utiliser un tableau de suivi des VO simplifié composé de 5 colonnes, soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Valeur 2- Objectif 3- Travail en cours (TGIRT/MFFP) 4- Échéancier 5- Traitement par MFFP (à cocher) <ul style="list-style-type: none"> • Retenu VO • Retenu dans nos pratiques • Déjà pris en compte • Non retenu • En analyse 	À venir
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Présentation du rapport de consultation publique de juillet 2017	<p>M^{me} Isabelle Fortin explique qu'il n'y a pas eu de commentaire lors de la consultation publique de juillet 2017. Les membres demandent si des communautés Cries peuvent participer à ces consultations, M^{me} Fortin répond que les familles Cries concernées sont consultées dans un premier temps et celles-ci peuvent, si elles le désirent, se présenter à la consultation publique.</p>	
7. Présentation du MFFP de la note « Reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1er avril 2018 et mise à jour du Calcul des possibilités forestières (CPF)	<p>M^{me} Isabelle Fortin informe les membres que le PAFIT 2013-2018 sera reconduit dans sa forme actuelle au 1^{er} avril 2018 avec pour seule modification le calcul de la possibilité forestière qui y sera mis à jour. Elle précise que les enjeux régionaux déposés par le GREIBJ en 2015 sont maintenus et en attente de réponse du MFFP. Un membre demande si l'analyse spécifique de l'état de l'habitat faunique sera incluse dans le prochain PAFIT comme prévu à titre de suivi du Chapitre 3 et 6 de la Paix des Braves.</p>	
8. Présentation du MFFP des "Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 – Première partie"	<p>M^{me} Sophie Dallaire présente la première partie du document Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023. Les statistiques concernant les vieux peuplements, les coupes partielles, les zones humides, les aires protégées, etc. illustrées dans cette présentation s'appliquaient à la région Nord-du-Québec. Les membres ont demandé que leur soient transmises ces mêmes statistiques, mais appliquées aux UA 86-52, 86-64 et 86-65. Les membres demandent pourquoi la TGIRT-EIBJ Matagami n'a pas été mise à contribution pour établir les cibles (ex. degré d'altération). Les membres demandent au MFFP de leur faire parvenir le</p>	Un comité technique formé de M. Jean-François Tremblay, M. Martin Filion et un BGA afin d'évaluer les impacts de ne pas planifier une intensification de la récolte ligneuse dans un rayon de 50 km autour de la ville de Matagami.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	document ayant servi de guide pour choisir l'UA 86-65 pour l'intensification des coupes. Il est précisé que cette zone (50 km de rayon autour de Matagami) était ciblée par le projet de forêt de proximité présenté dans le cadre du PRDIRTBJ en 2013 et qu'on y retrouve un fort potentiel de PFNL. Le MFFP propose de faire la simulation que l'UA 86-65 soit toute jaune.	
9. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Matagami	M. Michel Arès fait état d'une préoccupation relativement au chemin H et I de l'UA 86-65 où 9 conditions ont été formulées par le COMEX. Seulement 7 ont été réalisées à ce jour.	
11. Divers	<p>M. Daniel Cliche donne un aperçu des activités de Synergie Matagami. Il offre également la possibilité de faire usage de l'usine de granule, présentement inactive, pour faire des tests pilotes comme granuler des cendres.</p> <p>M. Martin Filion informe les membres qu'il représentera dorénavant le groupe PFNL.</p>	
12. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami qui aura lieu le 14 novembre 2017.</p> <p>La rencontre se termine à 14 h 9</p>	Sur proposition de M ^{me} Julie Fillion, dûment appuyé par M. Félix Guay, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 14 h 9 le 14 novembre 2017.